CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E95099** **VALABLE JUSQU'AU** **02/06/2027**

ÉDITÉ LE 16/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOIRE

Siret : 452 988 454 00024

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3271010

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C83011K1244000/001 554715/8

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C83011K1244000/001 554715/8

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : VERRON LAURENT SARL

ZA DE LA VOLLERIE
10 RUE BOLLÉE
72440 BOULOIRE

Téléphone : 02 43 35 29 40 **Fax :**

Portable : 06 13 22 65 45

Responsabilité légale :
VERRON LAURENT GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarlverronlaurent@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 464 737 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	3	03/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/06/2026 08:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.